



Lamaze, Edouard de

Avocat à la Cour d'appel de Paris Edouard de Lamaze, a été successivement délégué à la Caisse Nationale des Barreaux français (CNBF), membre élu du Barreau de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL), président de l'Union des jeunes avocats de Paris, président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA).

En 1995 il est élu membre du Conseil de l'Ordre de Paris. Par la suite il devient délégué interministériel aux professions libérales et secrétaire général du Comité interministériel aux professions libérales. Il est depuis 2004 président de l'Observatoire nationale des professions libérales (ONPL). Nommé en 2006 à la Commission des comptes des services auprès du Ministère de l'Economie et des Finances. Depuis 2010, il est membre du Comité économique et social européen.

Il a par ailleurs publié de nombreux ouvrages, dont *Cinq années au service des professions libérales* en 2002 (LGDJ).